

Agence des Travaux et de Gestion des Routes
(AGEROUTE) SENEGAL



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Sélection d'un Consultant pour la mise en œuvre de la composant suivi évaluation du projet de construction de l'autoroute Dakar – Tivaouane - Saint-Louis sur un linéaire de 200 km

Date de l'avis : 07 mai 2026
Secteur : Transport
Référence de l'accord de prêt BAD : 5050200001601
N° du Projet BAD : P-SN-DB0-025

1. Cet avis à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés publié dans le journal l'AS du 19 décembre 2025 et celui du projet publié sur le site de la Banque Africaine de développement.
2. L'Etat du Sénégal a sollicité et obtenu un financement de la Banque Africaine de Développement (BAD) et de l'Africa Growing Together Fund (AGTF) afin de financer les travaux de **construction de l'autoroute Dakar – Tivaouane – Saint-Louis section 2 Mékhé-Saint Louis (120 km) Lot 1.2 Ndande Guéoul**.
L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) Sénégal agissant au nom et pour le compte du Ministère des Infrastructures, a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour s'attacher les services d'un consultant pour le financement de la composante suivi-évaluation du projet de construction de l'autoroute Dakar – Tivaouane -Saint-Louis sur un linéaire global de 200 Km.
3. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent essentiellement et de manière spécifique les actions suivantes :
 - La détermination d'indicateurs pertinents ;
 - La description de l'approche à mettre en œuvre pour le suivi et l'évaluation du projet ;
 - L'établissement de la situation de référence ;
 - L'évaluation ex-post de l'impact socio-économique du projet,
 - L'Evaluation par les bénéficiaires des effets et impacts du projet ;
 - La réalisation de films documentaires au démarrage de la mission et à la fin des travaux ;
 - L'élaboration d'un rapport d'achèvement ;
 - La réalisation de missions de monitoring trimestrielles.

La mission prévisionnelle des prestations est de 08 mois.

4. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment références concernant l'exécution de marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels).

Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 50 pages environ.

La langue de travail sera le français.

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

5. Une liste des candidats présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité-coût) conformément aux règles et procédures du Décret n°2022-2295 du 28 Décembre 2022 portant Code des Marchés publics du Sénégal.

La présélection se fera sur la base de l'application des critères ci-dessous :

- ✓ Qualification générale dans le domaine de l'évaluation du suivi évaluation des projets et programmes de développement notée sur 30 points : Disposer d'au moins (10) années d'expérience dans le domaine de l'évaluation des politiques, programmes et projets de développement, noté sur **30 points** ; ($N \geq 10$ ans = 30 points ; $5 \text{ ans} \leq N < 10$ ans = 10 points ; $N < 5$ ans = 0 point) ;
- ✓ Expérience pour des missions similaires : notées sur **40 points**. Avoir réalisé, au cours des dizaine (10) dernières années à compter de 2016, quatre (04) missions de suivi évaluation Noté sur 40 points soit 10 points par mission similaire ;
- ✓ Organisation technique et managériale du cabinet : notée sur **10 points** ;
- ✓ Personnel : noté sur **20 points**

L'équipe du Consultant comprendra au moins le personnel clé suivant :

- Un Chef de mission, Expert en Evaluation diplôme Bac+5 en économie ou gestion de projets ou équivalent, noté sur **05 points** ;
- Un statisticien spécialiste en traitement statistique des données diplôme Bac+4 en économie ou sociologie ou statistique ou équivalent, noté sur **05 points** ;
- Un Expert Economiste des transports diplôme Bac+5 en économie ou génie civil ou équivalent, noté sur **05 points** ;
- Un socio-économiste spécialiste d'enquête diplôme Bac+4 en économie ou sociologie ou formation en genre, noté sur **05 points**.

Le nombre minimum de points requis est de **quatre-vingts (80)**.

6. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, du lundi au vendredi de 08h et 17h (GMT).

**Agence des Travaux et de Gestion des Routes, Rue F x David DIOP, Fann
Résidence Dakar.**

Tel: (+221) 33 869 07 51

Fax : (+221) 33 864 63 50

E-mail : rndour@ageroute.sn , mmdeme@ageroute.sn avec copie à ageroute@ageroute.sn.

7. Les expressions d'intérêt peuvent être envoyées par voie électronique aux adresses emails ci-dessus ou déposées sous plis fermé au Secrétariat de la Direction de la Passation des Marchés (DPM) de l'AGEROUTE SENEGAL, sis à l'adresse ci-dessus au plus tard le **04 juin 2026 à 11heures 30 minutes** précises (GMT) et porter expressément la mention « **avis à manifestation d'intérêt pour la sélection d'un bureau consultant pour la mise en œuvre de la composante suivi évaluation du projet de construction de l'autoroute Dakar – Tivaouane - Saint-Louis sur un linéaire de 200 km.**

NB : la langue de travail est le français.

L'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

Le Directeur Général

Moustapha FALL